

Tarifs des structures d'accueil de la petite enfance Année 2020

Le plafond horaire est calculé sur la base du plafond de ressources CAF soit :

5600 €

Le plancher de ressources CAF est de :

705.27 €

Le taux de participation ou taux d'effort, est appliqué sur le montant des revenus mensuels hors prestations familiales

	taux d'effort	Tarif plafond
Aixois		
tarif horaire famille avec 1 enfant	0,0610%	3.42 €
tarif horaire famille avec 2 enfants	0,0508%	2,84 €
tarif horaire famille de 3 enfants	0,0406%	2.27 €
tarif horaire famille de 4 à 7 enfants	0,0305%	1.71€
tarif horaire famille avec 8 enfants et plus	0,0203%	1.14 €

Lorsqu'un enfant porteur de handicap est présent dans la famille, il est appliqué le pourcentage immédiatement inférieur.

Tarif horaire accueil d'urgence	1,70 €
--	---------------